LE CENTRE REGAIN DE SAINTE-TULLE REPREND VIE

Placé en redressement judiciaire en 2020 (comme expliqué alors dans nos colonnes), le centre Regain de Sainte-Tulle a vécu sous oxygène depuis près de deux ans, qui plus est dans cette période touchée par le Covid-19, alors qu'il fonctionnait bien depuis près de trente ans, grâce aux très nombreux stages sportifs organisés sur le site, mais aussi bénéficiant des formations EDF puis Enedis.

Après ces 20 mois de redressement judiciaire, le gérant du centre, Bernard Vicaire, a pu annoncer la bonne nouvelle la semaine dernière, *« le plan de redressement a été accepté par le Tribunal de commerce de Manosque »*. Et de préciser : « *Avec notre avocate, Marie Boissin, accompagnés des deux mandataires, Me Gillibert, administrateur, et Me Lageat, mandataire, nous avons travaillé pour trouver les solutions qui permettaient la pérennité des activités et de la gestion du centre. Ils ont œuvré au succès de cette procédure et pu ainsi éviter la liquidation. Je les remercie, tout comme DLVAgglo (propriétaire depuis trois ans de l'ensemble du complexe qui comprend aussi l'Eco-Campus et l'Ecole de formation Enedis) pour l'exonération de loyer durant cette période* ».

Dans ce plan de redressement, *« 100% du passif sera remboursé, il n'y a pas eu de remise de dettes »*, a tenu à préciser Bernard Vicaire, en compagnie de son avocate. « *C'est un plan de dix ans* », a ajouté Marie Boissin. « *Les dettes avaient été gelées lors du lancement de la procédure, et depuis, le centre a payé sans souci ses prestataires. L'activité est saine depuis 20 mois maintenant, où nous avons aussi bénéficié des aides de l'Etat qui nous ont permis de travailler sur la restructuration de l'activité et du centre, et ainsi d'envisager toutes les solutions possibles* ».

Dans le cadre de ce plan, Bernard Vicaire affirme que *« le centre a revu son fonctionnement, et notamment le nombre des personnels, puisque le centre qui disposait de 19 salariés, est passé à 13, avec un seul licenciement économique. Nous verrons avec le temps si nous pouvons étoffer, à nouveau, l'équipe* ». Le gérant du centre Regain, tient aussi à signaler les engagements du propriétaire de l'ensemble du site, la communauté d'agglomération, concernant la mise en oeuvre d'une partie « *des travaux que l'ancien propriétaire devait réaliser et qui n'avaient pas été entrepris... comme l'embellissement de la terrasse, des éclairages extérieurs, des terrains de sport... Au total, c'est un coût d'environ 200 000 euros* ». Des investissements auxquels s'ajouteront dans les prochains mois des aménagements paysagers et de voiries mis en place par DLVAgglo, pour un coût total d'environ un million d'euros.

Labellisé pour les JO 2024

En parallèle à ces aménagements, « *nous allons aussi réaliser des embellissements de la partie hôtellerie pour une remise à jour, améliorer la qualité, alors que nous disposons de 187 chambres. Dès 2022, nous allons travailler sur le développement des pensions complètes, embellir une partie de nos cham bres 2 étoiles, mais aussi revoir la rénovation thermique... Nous essaierons aussi d'avoir ''plus de vie'', de nouvelles activités* », alors que le centre réalise 50% de son chiffre d'affaires avec les stages sportifs. Une activité conséquente qui avait un peu baissé ces derniers mois avant la mise en redressement judiciaire, et sur laquelle entend comptabiliser Bernard Vicaire, en plus des formations Enedis, et du partenariat avec DLVAgglo, surtout que le Centre Regain a été labellisé cette année pour accueillir éventuellement des délégations des prochains JO de Paris pour le judo et l'haltérophilie. *« Cette labellisation est fabuleuse pour nous, grâce au travail de la municipalité, de DLVAgglo et du député Christophe Castaner* », reconnaît Bernard Vicaire.

« C'est génial pour notre image. C'est une reconnaissance incroyable pour le site, qui nous permettra aussi de continuer à améliorer nos équipements sportifs », surtout que Regain a la chance de pouvoir bénéficier de l'hôtellerie juste à côté des structures sportives. Ce qui n'est pas négligeable. « *Les JO, c'est une vraie dynamique à ne pas rater* », conclut le gérant du centre qui retrouve le sourire en cette fin d'année 2021, après pratiquement deux années dans le dur.

Guillaume MESSIEN

GALINETTE, VIENT ME PARLER DE TA PROVENCE

« *Nous avons découvert que c'était un besoin et que ça correspondait à une attente* », explique Véronique Basso, présidente de l'association Galinettas Provence Culture Terroir. « *Créer du lien avec les mémoires des villages, pour garder une trace de notre territoire et de la parole de nos anciens* ».

L'idée un peu folle est née voilà trois ans, malmenée par la crise sanitaire puis remise au goût du jour cet été : parcourir les routes des Alpes-de-Haute-Provence pour aller recueillir des témoignages et les illustrer de photos de témoins et de paysages. *« Pour nous amuser nous nous sommes déguisés en poulets en galinettes», pour aller au-devant de ceux qui ont quelque chose à dire, et le faire savoir»*. Et ça marche !

Un projet intergénérationnel en mode « poulet »

Une trentaine d'adhérents bénévoles, s'emploient désormais à faire vivre ce projet convivial et intergénérationnel. « *On récupère un souvenir, un peu de leur savoir et de leur expérience, qu'on met en valeur pour qu'ils perdurent au-delà des générations, et profitent même à ceux qui veulent découvrir notre territoire* ». Se référer à ce qui subsiste d'un passé pour mieux découvrir le présent, donner aux gens l'envie de communiquer, l'aventure a commencé dans les Ehpad, et compte s'étendre à tout le département *« et même au-delà* ». Pour cela Véronique projette d'acquérir une caravane *« rose et décorée d'un poulet »*, pour l'équiper d'un studio d'enregistrement et d'un local photo itinérant. *« Un magazine est aussi créé pour consigner tout ce que nous recueillons. Dans une démarche collaborative. Si quelqu'un veut écrire sur son village, participer au magazine, il est le bienvenu »*. Dans un premier temps numérique, suivi d'une version papier au printemps, « Galinettas News » paraîtra début 2022. « *En mode petit poulet* », avec des rubriques « bouillon de terroir », « bouillon de culture », ou encore « microcorico » ! L'aventure a suscité l'attention de l'association Cinéma de pays, et de son président Jean-Marie Druon qui va apporter son soutien à l'organisation de manifestations communes. La musique aura aussi sa place dans le projet, *« des recettes, des photos anciennes, actuelles, pour proposer des activités, des randos»*. L'engagement caritatif n'est pas oublié. L'adhésion est fixée à 10 euros/an, dont un euro reversé pour les enfants malades à l'hôpital de la Timone.

https://galinettasnewsprovence.comlassociation/

Véronique Basso Contact : 06 18 99 44 10 redaction.newsprovence@gmail.com

Bernard AIGROT

Spectacle de Noël

Du 21 au 23 décembre, grâce au soutien d'Olivier Trouche, la galerie marchande du centre commercial Carrefour accueillera un spectacle pour enfants, de Julien Rouge et son producteur Lionel de Julius. Avec une grande pêche à la ligne où chacun sera assuré de repartir avec un cadeau. Sur les 2 euros par participant, 1 euro sera reversé au service de l'hôpital de la Timone, des enfants touchés de maladie auto-immune musculaire. *« Dans une démarche de développement durable et de soutien, nous incitons ce jour-là les personnes qui veulent se débarrasser de jouets, livres, à nous les apporter pour les redistribuer »*.

Pierres & Tradition
En Luberon
IMMOBILIER - REAL ESTATE

EXCLUSIVITÉ
BANON, magnifique ferme rénovée avec beaucoup de charme et de potentiel. De grands volumes, un magnifique terrain avec un tilleul centenaire, un bassin de nage et un ancien lavoir ainsi que de nombreuses dépendances aménagées composent ce bien d'exception.
VÉRITABLE COUP DE COEUR !
Réf : 3575 - Prix : 795 000 euros

Cours Aristide Briand - 04280 CERESTE
Tél : +33 (0)4 92 74 50 64
www.pierrestradition.fr
Leluberon.com Immobilier RCS Avignon : 431 600 428